

Le 16 avril 2024

UN NOUVEAU PARCOURS TOURISTIQUE À LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

“Sur les traces du passeur ...” : c’est le tout nouveau parcours touristique qui est désormais accessible à La Chapelle-Saint-Mesmin, avec pour objectif de mettre en avant le riche patrimoine de la ville, à la fois historique et naturel. Un parcours ludique et pédagogique, composé de 14 points d’intérêt sur 3 km (1h30).



Un parcours touristique, historique et ludique, a été mis en place par Orléans Métropole à La Chapelle-Saint-Mesmin, sur plus de 3 km le long de la Loire, mettant en valeur de nombreux faits historiques, des hommes, des édifices, des sites, la nature et la biodiversité locale, qui font la richesse de la commune, au travers de descriptions, d'explications, d'anecdotes et d'archives iconographiques. Un parcours ludique et accessible au plus grand nombre, qui permettra aux visiteurs de passage (camping-cars, vélos), mais aussi aux locaux, de (re)découvrir le patrimoine historique, culturel et naturel de la commune. Plus concrètement, ce parcours invite les visiteurs à suivre les traces du passeur, à la fois passeur de Loire, car le fleuve reste très important au niveau communal (autrefois axe de passage et aujourd'hui Réserve Naturelle), mais aussi passeur de savoir et d'histoires, qui va raconter des anecdotes et les légendes liées à la ville, comme celle de Saint-Mesmin, le célèbre tueur de dragon.

16 points d'intérêts figurent au parcours, à la durée estimée d'1h30, sur lequel les visiteurs pourront retrouver des panneaux d'information et pédagogiques, des tables de lecture avec des cubes, volets ou empreintes, une échelle de crue, une borne de visée, sur les thèmes de l'eau, la faune, la flore et de la vie d'autrefois.

Coût de l'opération : 42 000 € TTC (financée par Orléans Métropole), pour une réalisation effectuée en collaboration étroite avec les élus et services de La Chapelle-Saint-Mesmin.



Germain FOURNIER, chef de projet presse
Orléans Métropole

02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr